

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18077- 70ÈME ANNÉE

## Dimanche, présentation du projet du PCR

### « Il faut une véritable rupture » pour l'avenir de La Réunion

Dimanche 22 février aura lieu une réunion publique, organisée par le Parti Communiste Réunionnais, afin de présenter son projet pour « l'avenir de La Réunion » et mettre en exergue les différents « éléments de l'actualité qui confirment notre analyse depuis la création du parti », en 1959.



Ary Yée Chong Tchi Kan, Yvan Dejean, Maurice Gironcel et Camille Dieudonné représentaient la direction du PCR lors de la rencontre avec la presse d'hier. Ils ont présenté le rassemblement de dimanche et répondu aux questions des journalistes.

Pour Yvan Dejean, c'est le moment de « la grande explication ». En effet, dans un contexte économique et social s'aggravant, le PCR va « poser les problèmes de fond » et donner son « analyse de fond » vis-à-vis de la politique menée depuis 1946 et qui « nous conduit à imaginer une nouvelle politique pour La Réunion ».

#### Le PCR conforté dans son analyse

« Un certain nombre d'éléments

confirment notre analyse et montrent que nous avons une vision prophétique » du monde économique, social et culturel de La Réunion, a expliqué le co-secrétaire général du PCR, Yvan Dejean. Ce dernier a rappelé « la poursuite de la politique menée à La Réunion depuis la loi du 19 mars 1946 par les différents gouvernements », qui avait deux objectifs. D'un côté, mettre fin au statut colonial des Quatre Vieilles colonies, dont La Réunion, et répondre aux problèmes sociaux au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Cependant, l'application de la loi, le 1er janvier 1947, a mis en place un

système inégalitaire, en raison de la « sous-estimation de la hausse démographique » par les gouvernements successifs et une politique des revenus qui a « divisé la société réunionnaise ».

« En réalité, le problème des revenus pose les problèmes fondamentaux des inégalités, aggravées par la poussée démographique », a expliqué Yvan Dejean. Pour le PCR, le 1er janvier 1947, les décisions des dirigeants politiques ont installé « une société coupée en deux ». D'un côté, le gouvernement a octroyé à ses employés une prime, dite « prime coloniale » dans le passé, qui reconnaît le coût élevé de la

vie, et de l'autre, la population a été « laissée pour compte ».

D'ailleurs, le récent rapport de la Cour des comptes met en exergue la nécessité de revoir le système de surrémunération qui est « à bout de souffle » et comporte « des failles » pesant « lourdement sur le budget de l'Etat et des collectivités territoriales ». « On n'a jamais cessé d'alerter sur ce problème », a indiqué Yvan Dejean.

Ce dernier a assuré que le PCR a toujours fait une série de propositions parmi lesquelles : « toute réforme doit se faire par la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés » ; « toutes les sommes économisées doivent être réinjectées dans l'économie locale » et « le respect des avantages acquis par les agents en poste ». Yvan Dejean a également évoqué la nécessité de « définir objectivement le coût de la vie à La Réunion », afin que « le différentiel soit être appliqué à l'ensemble des revenus et salaires ».

### « Faire une autre politique »

Par cette politique des revenus, les gouvernements successifs ont « créé un apartheid social institu-

tionnalisé depuis le 1er janvier 1947 », a insisté Yvan Dejean. Ainsi, « tout confirme notre analyse, l'INSEE a qualifié notre département d'hors norme, détenant des records d'inégalités », a-t-il expliqué.

Le responsable communiste a fait référence aux propos de François Hollande, qui a « dit que pour réduire les inégalités dans les territoires, chacun d'eux devra présenter un projet ». « On n'a jamais dérogé à notre ligne depuis 1959 », a assuré le co-secrétaire du PCR, ajoutant que « tout a changé, le moment est venu de faire une autre politique ».

### « Système à bout de souffle »

« On défend fondamentalement une pensée réunionnaise, on a nos propres contradictions mais on est avant tout un parti réunionnais au service du peuple réunionnais ». Raisons pour lesquelles, « notre parti a travaillé sur des propositions », qui seront présentées le 22 février. « Ensemble, nous devons nous unir sur l'essentiel et préparer l'avenir. Si on se met d'accord sur l'essentiel, on pourrait créer une délégation réunionnaise pour aller dire au gouvernement ce qui est

bon pour nous », a conclu Yvan Dejean.

Pour Maurice Gironcel, « tout l'édifice s'écroule, ce système est à bout de souffle ». Ce dernier a rappelé les chiffres : 25.000 demande de logement en attente, 333.000 personnes vivant des minimas sociaux, 1.700 entreprises menacées de faillite en 2015, 110.000 illettrés, 175.000 demandeurs d'emploi, 20.000 emplois menacés dans la filière canne. Un contexte économique et social tendu, qui impose de « mettre rapidement en place un projet pour et par les Réunionnais. Il faut une véritable rupture avec ce qu'il se fait en ce moment ».

Le PCR donne rendez-vous le 22 février, pour une réunion publique à la salle Rwa Kaf, au Bocage à Saint Suzanne, dès 8h30, afin de « discuter des solutions pour l'avenir de La Réunion », a conclu Maurice Gironcel, co-secrétaire du PCR.

**Céline Tabou**

## Le PCR et la NRL

# Nouvelle route du littoral : une expertise est encore possible

Maurice Gironcel a rappelé la demande faite par son parti de la réalisation d'une expertise économique et financière du projet de la Nouvelle Route du Littoral. « Il est encore temps de faire cette expertise », notamment après l'annonce de la visite des gendarmes à la Région Réunion concernant l'attribution des marchés de la Nouvelle route du littoral. Le constat, pour ce dernier, est que finalement « on a privilégié le tout automobile », entraînant un coma circulatoire dans de nombreuses villes de l'île.

Un coma qui oblige « ceux qui ont supprimé le projet de transport ferroviaire » à revoir leurs postures en créant un réseau de transport propre. « Nos idées sont modernes et elles font avancer La Réunion, car elles répondent aux besoins de la population », mais surtout « elles



Le scandale à la une du journal télévisé de Public Sénat en France.

sont plus que jamais d'actualité », a commenté Maurice Gironcel. Face à cela, le PCR appelle à la concertation autour de la question

des déplacements. Il est certain qu'un réseau ferré est la solution à ces embouteillages chroniques.

## Edito

# L'État islamique menace l'Italie : « nous sommes au sud de Rome »

La semaine dernière, l'État islamique a diffusé de nouvelles menaces dans une vidéo. Des extrémistes basés en Libye lancent un avertissement : « nous sommes au sud de Rome ». L'État islamique a fait récemment connaître son action en Libye en diffusant des images du meurtre de plus de 20 otages égyptiens. Il a donc réussi à prendre pied dans un pays plongé dans le chaos depuis plusieurs années. Les points communs avec l'Irak sont nombreux.

En effet, voyant que les mensonges les plus sophistiqués n'arrivaient pas convaincre les Nations Unies de déclarer la guerre à l'Irak, Bush est parti à l'aventure entraînant quelques pays de l'OTAN. Il n'a fallu que quelques semaines pour envahir un pays ravagé par plusieurs années de blocus. Washington a alors installé un gouverneur militaire, et a fait main basse sur les richesses du pays. L'épisode du ministère du Pétrole épargné par les bombes était révélateur. Depuis cette invasion, l'Irak est plongé dans la guerre civile. Les attentats à la bombe sont quotidiens. Le retrait officiel de l'OTAN n'a pas rétabli le calme. D'anciens alliés de Washington occupent en effet une grande partie de l'Irak, dont Mossoul, la seconde ville du pays. Voyant qu'ils n'arrivaient pas à renverser le gouvernement syrien, ils se sont tournés vers l'Irak et s'y sont taillés un fief. Ils y ont proclamé un État islamique qui remet en cause les frontières tracées par les Britanniques et les Français au lendemain de la Première guerre mondiale. Maintenant, les bombes de l'OTAN ne visent

plus le laïc Saddam, mais une organisation de djihadistes bénéficiant du soutien d'une partie de l'armée irakienne de l'ancien régime. Les combats sont arrivés à la frontière de la Turquie, un pays de l'OTAN.

La Libye a subi le même sort que l'Irak : un pays totalement déstabilisé à la suite d'une offensive militaire de l'OTAN. Le pouvoir central a perdu toute autorité sur des régions entières du pays. Les conditions sont donc favorables pour les extrémistes. Et maintenant, ils défient ouvertement un pays de l'OTAN. Les côtes libyennes sont à 500 kilomètres de la Sicile. Lampedusa est encore plus proche.

À quelques milliers de kilomètres à l'Ouest, un reportage de France 24 a montré que les djihadistes gagnent en influence à Ceuta, une enclave espagnole en Afrique, juste en face de Gibraltar. 10 ans après que l'OTAN ait lancé l'offensive contre le Moyen-Orient, la guerre est maintenant aux portes de l'Italie et de l'Espagne. Qui aurait pu penser à un tel effet boomerang au moment où Bush a appuyé sur le bouton ?

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
70e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Publication d'une étude de l'INSEE

# Chômage de masse à Mayotte : un travailleur sur trois privé d'emploi

L'INSEE annonce qu'à Mayotte, les créations nettes d'emploi n'arrivent pas à suivre la hausse de la population active. Les personnes souhaitant travailler mais étant au chômage, qu'elles soient inscrites ou pas à Pôle emploi, représentent le tiers de la population active. Voici la présentation de cette étude.

« En 2014, la population en âge de travailler se porte beaucoup plus sur le marché du travail qu'en 2013.

Le taux d'activité des femmes progresse fortement (+ 3,6 points) alors qu'il avait stagné entre 2009 et 2013. Une femme sur trois (35,9 %) est désormais active à Mayotte. Les hommes sont beaucoup plus présents sur le marché du travail que les femmes mais leur taux d'activité progresse moins vite (+ 1,3 point, soit 54,0 %).

La hausse de l'activité s'accompagne d'une hausse de l'emploi et du chômage

Le marché de l'emploi mahorais se structure progressivement. Le taux d'emploi progresse en 2014 (+ 1,7 point) avec 3 000 personnes supplémentaires qui se déclarent en emploi en un an. Malgré cet essor, Mayotte demeure le département français où le taux d'emploi est le plus faible (35,5 % contre 64,2 % en métropole).

La hausse de l'emploi bénéficie essentiellement aux plus âgés et aux femmes. Spécificité à Mayotte, les Mahorais de 50 à 64 ans sont autant en emploi en 2014 que ceux de 30 à 49 ans alors que le taux d'emploi

chute nettement à partir de 50 ans en métropole.

Autre signe de structuration du marché du travail, la part des emplois salariés augmente et se rapproche du niveau de la France métropolitaine. Huit personnes en emploi sur dix sont désormais salariées à Mayotte (neuf sur dix en métropole).

L'insertion des femmes sur le marché du travail augmente le chômage féminin

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2014, 10 500 personnes sont au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT). Le taux de chômage s'établit ainsi à 19,6 % contre 19,0 % en 2013.

L'emploi a pourtant augmenté, mais insuffisamment pour absorber l'arrivée de nombreuses femmes sur le marché du travail. Il en résulte une hausse importante du chômage des femmes. L'écart entre les hommes et les femmes se creuse avec des taux de chômage respectifs de 12,5 % et de 28,8 %.

L'amélioration de l'emploi ne bénéficie pas aux jeunes générations. Ainsi, le taux de chômage des moins de 30 ans s'élève à 41,4 % et

augmente de + 4,9 points en un an. Les jeunes femmes sont particulièrement touchées avec un taux de chômage de 46,5 %.

## Chômage et halo restent conséquents

Aux 10 500 chômeurs s'ajoutent 28 100 personnes qui souhaiteraient également travailler mais ne sont pas considérées comme chômeurs car elles sont inactives selon la définition du BIT (soit parce qu'elles ne font pas de démarches actives de recherche d'emploi soit parce qu'elles ne sont pas immédiatement disponibles pour travailler). Ces inactifs qui souhaiteraient travailler - halo autour du chômage - sont moins nombreux qu'en 2013.

En additionnant le chômage et le halo autour du chômage, 38 600 Mahorais souhaitent travailler mais n'ont pas d'emploi, soit un tiers de la population en âge de travailler (moins d'une personne sur dix en métropole).»

## Subvention à l'agriculture

# Canne à sucre : 18 millions d'euros versés à 2700 planteurs

La préfecture a annoncé le versement de l'aide à la production pour les planteurs de canne à sucre de La Réunion.

La direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) informe que le solde de l'aide à la production aux cannes à sucre livrées durant la récolte 2014 a été mis en paiement sur le compte bancaire de 2 736 producteurs éligibles pour un montant global de 17 939 135 euros.



## Le traitement des fonctionnaires à La Réunion -3- Les 35% de vie chère

Dans la dernière partie de son article, Eugène Rousse explique les dernières évolutions de la surrémunération, de la fixation à 35 % de la prime de vie chère à la diminution progressive de l'index de correction dans les années 1970 pour arriver au statu quo actuel que la Cour des comptes propose de remettre en cause.

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret n° 57-333 du 15 mars 1957 portant majoration du complément temporaire alloué aux fonctionnaires de l'Etat en service dans le département de la Réunion.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur, du ministre des affaires économiques et financières, du secrétaire d'Etat au budget, et du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique,

Vu l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat;

À Paris, une manifestation de soutien au peuple grec. (photo Vangelis Ikonomidis)

L'élection à l'Assemblée Nationale le 2 janvier 1956 du syndicaliste réunionnais Raymond Mondon aux côtés du dirigeant communiste Paul Vergès renforce les fonctionnaires de l'île dans leur conviction qu'ils finiront par être entendus du gouvernement.

6 mois après son entrée au Palais Bourbon, Raymond Mondon réclame en faveur des fonctionnaires des DOM «une indemnité de vie chère suffisamment élevée pour compenser la coût de la vie». Le gouvernement Guy Mollet reconnaît le bien fondé de la requête du parlementaire réunionnais.

Début 1957, deux décrets ne tardent pas à améliorer le taux de l'indemnité de vie chère dans les DOM. Le décret numéro 58 - 87 du 28 janvier 1957 porte à 40% l'indemnité de vie chère aux Antilles et en Guyane, soit une progression de 10 points par rapport au 22 décembre 1953.

Deux mois plus tard, le décret numéro 57 - 333 du 15 mars 1957 augmente l'indemnité de vie chère allouée aux fonctionnaires de l'Etat en service à La Réunion de 5 points indexés et applique l'indice de correction aux 5% accordés en décembre 1953.

Depuis cette dernière date, les fonctionnaires de l'Etat en service à La Réunion bénéficient donc d'une indemnité de vie chère de 35% indexée. Il est bon de préciser que leurs collègues retraités bénéficiaient déjà, depuis l'application du décret numéro 52 - 1050 du 10 septembre 1952 d'un complément temporaire de 35%. Mesure non étendue aux retraités des autres DOM et dont ne bénéficient à La Réunion que les fonctionnaires de la fonction publique d'Etat.

### Un effort «insoutenable»

Telle est la situation dans la fonction publique d'Etat à La Réunion lorsque Michel Debré devient Premier Ministre le 8 janvier 1959. À partir de cette date, les députés gaullistes ne cachent pas que l'effort consenti par l'Etat en faveur des fonctionnaires en poste dans «les confettis de l'Empire» devient «insoutenable». Les DOM sont dès lors considérés comme des «danseuses» qui coûtent cher. Le rapport du député Clermontel, adopté par la commission des finances le 22 juin 1962, préconise «l'aménage-

ment» de «l'avantage excessif» accordé aux fonctionnaires des DOM. À La Réunion même, dans le «bilan économique, social et financier» établi en 1960 par le préfet Jean Perreau-Pradier, celui-ci souligne que «l'effort social de la métropole ne permet guère mieux que de maintenir 280.000 personnes à leur niveau actuel, c'est-à-dire une certaine médiocrité, alors qu'il a permis l'élévation incontestable du standing de 40.000 privilégiés (...). L'effort que s'impose la métropole est lourd. Or, il deviendra insoutenable si nous n'abandonnons pas la voie actuelle, qui ne profite qu'à une minorité (...).»

C'est évidemment le point de vue du gouvernement qu'expose le préfet.

Aussi, lorsque le gouvernement Chaban-Delmas décide, en juin 1971, d'abaisser progressivement l'index de correction, les fonctionnaires de La Réunion ne sont pas surpris.

Après avoir réclamé en vain de véritables négociations, ils se mettent en grève et organisent le 19 octobre 1979 à Saint-Denis une manifestation à laquelle participent pas moins de 30.000 personnes. Le gouvernement décide alors de geler l'index à 1,138.

Aujourd'hui, il nous faut faire le constat suivant : la baisse de l'index de correction de 1,65 à 1,138 en 8 ans a eu pour conséquence de faire chuter le pouvoir d'achat des fonctionnaires de 31% au cours de cette période. Les économies ainsi réalisées par l'Etat ont-elles entraîné une sensible amélioration de la situation des autres travailleurs ? À cette question, la réponse est incontestablement non.

Au moment où la Cour des Comptes propose une réforme du régime de rémunération des fonctionnaires des Outre-Mer, il est souhaitable que le gouvernement ne procède pas comme en juin 1971 et qu'il engage une véritable négociation avec les parties concernées.

*Eugène Rousse*

## C'en est trop ! Au nom de Dieu

Je me souviens d'une bannière évoquant l'amour de Dieu tendue au-dessus d'un orateur qui stigmatisait en chaire les homosexuels. Ça se passait dans une Salle du Royaume de banlieue qui s'emplissait de rires. Ça faisait froid dans le dos du jeune étudiant que j'étais en quête de nouveaux discours.

Je me souviens d'un livre acheté dans une librairie musulmane du quartier latin, à deux pas du lieu des attentats de 1995. « Le vrai Islam », selon l'auteur ; « simple exposé de l'Islam », précise l'éditeur, « loin du style compassé de certains ouvrages théologiques qui perdent le lecteur dans un labyrinthe d'arguties légales ». Arguties légales ?

« Soumission, obéissance », l'Islam prêche la soumission et l'obéissance totales à Allah. Inquiétude : Qu'attend-il de nous ?

S'ensuit la notion de « kufur ». Kufur : « dissimuler », « Le kufur n'est pas l'ignorance, il est l'ignorance par excellence », « Le Kufur n'est pas simplement tyrannie, il est, à tout le moins, pure rébellion. Après tout, qu'est-ce que l'homme en réalité ? De quel pouvoir, de quelle autorité dispose-t-il ? A-t-il seulement créé son cerveau, son cœur, son âme, son propre corps ? » La réponse est toute entière dans la question : on ne posera donc pas d'autres questions : Le cerveau a-t-il seulement été 'créé' ?

Le kufur, naturellement, est à bannir, il est l'ennemi : cataloguer le Bien et le Mal a un insigne avantage, au rebours de ce monde mélangé et confus : celui de ne plus donner à penser.

Réduction supplémentaire : cet enseignement exclut les autres, il se suffit à lui-même. Aucune page de ce manuel ne mentionne de dates, de siècles. Le temps comme un bloc insécable. Aucune science n'existe en dehors de Dieu : ni celle des faits, de la biologie, ou de la géologie : qui bascule dans un hors sujet d'abord, niée ensuite.

L'auteur présente l'Islam avant de le représenter. En opposition aux autres religions, en dehors de l'Histoire, il est sans début ni fin.

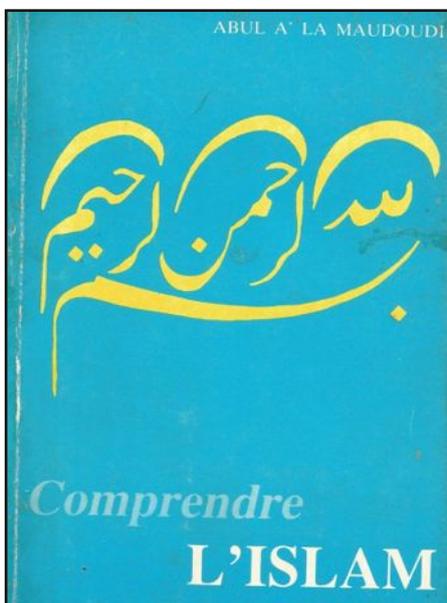
Pas de différences doctrinaires donc : à aucun moment n'est mentionné Sunnites, Chiïtes. À quoi bon ? Guère étonnant que les inspecteurs de police ne rencontrent aucun écho quand ils interrogent avec hauteur les apprentis djihadistes sur ces tensions : sans valeur. Disparus aussi les bons Soufis, envolés, à force de tourner autour du pot, toupies de Dieu, effacé l'éternel sourire des Derviches. On ef-

face les visages.

Page 47, à « Bref historique » : « Adam, le premier homme sur la terre, fut également le premier prophète de Dieu qui lui révéla Sa religion : l'Islam ».

À Mayotte, les enfants expliquent à leur professeur d'SVT que les poissons, créés par Dieu, sont descendus sur terre avec la pluie.

Pas de création de l'Islam, pas d'historicité, Muhammad n'est qu'un prophète parmi d'autres, le seul qualifié d'« universel ». Explications : « Il existe une conception très erronée, répandue surtout parmi les écrivains occidentaux, précise l'auteur, selon



**Comprendre l'Islam d'Abul A'La Maudoudi, co-édition Islamic Foundation et Association des Étudiants Islamiques en France.**

laquelle l'Islam doit son origine au prophète Muhammad (la paix soit avec lui) et certains vont même jusqu'à l'appeler 'le fondateur de l'Islam'. C'est un travesti de la vérité. L'Islam a été la religion de tous les prophètes de Dieu, et tous ont apporté le même message. Les prophètes n'ont pas été les fondateurs de l'Islam ; ils en ont été les messagers. L'Islam est la Révélation Divine transmise à l'humanité par les vrais prophètes ». Le premier de ces prophètes : Adam, – n'allez pas parler de consanguinité-, David, Jésus, la diversité des lois instaurées par ces prophètes s'explique par des adaptations nécessaires en fonction de la diversité des peuples. En fait, vous êtes musulmans sans le savoir, il n'y a qu'une seule religion et le Jihād ne fait que remettre la réalité sur pieds.

À « Défense de l'Islam », on lit « De même, si nous proclamons notre foi en l'Islam, nous devons jalousement garder et maintenir le prestige de l'Islam »... Jihād « signifie lutte jusqu'à la limite de nos forces. Un homme qui fait tout son possible physiquement ou moralement, ou utilise ses biens dans la voie d'Allah est en fait engagé dans le Jihād. (...) Ce suprême sacrifice de la vie incombe à tous les musulmans. (...) Si un état islamique est attaqué par une puissance non-musulmane, et qu'il n'est pas assez fort pour riposter, c'est alors le devoir des musulmans du monde entier de combattre l'ennemi commun. Dans ce cas, le Jihād est un devoir primordial des musulmans concernés, au même titre que les prières quotidiennes ou que le jeûne. Celui qui s'y soustrait est un pécheur. On peut douter de sa prétendue foi en l'Islam. Il n'est qu'un hypocrite qui ne surmontera pas l'épreuve de la sincérité et tous ses Ibâdat et prières ne sont qu'une tromperie, un vain étalage de dévotion ». Tout est dit.

Justification de la violence physique, de la guerre, absence de lois et de savoirs extérieurs, d'altruisme, omniprésence du présent de vérité général, emploi récurrent des termes globalisants et exclusifs : 'tous', 'aucun', 'quiconque', négation des nuances, affirmation constante, désert de doute, de mise en perspective ; le langage clair, direct, pour dire l'impossibilité de la balance. Il n'y a de je qu'Allah. Bloc où la liberté d'opinion ne tient pas, c'est le « Comme ça et pas autrement ». Châtelet sur le sable.

La notion d'Ibâdat indique « le fait qu'Allah est votre Maître et que vous êtes Son esclave » : représentation inquiétante et violente de la religion. Avant que d'être l'esclave de Dieu, vous le deviendrez de ceux qui le professent.

Je me souviens enfin de deux attentats. Le terreau sur lequel poussent les ronces effroyables du crime n'est pas seulement ici, c'est aussi le froid mépris de l'Occident, des élites, les colonialismes politique, économique, relookés, l'écart éhonté des richesses nord et sud, l'absence de partage éducatif, du manque d'écoute, de perspectives éducatives. Ce pays qui est le vôtre n'a pas besoin du durcissement de l'arsenal de ses lois, mais de discrimination positive, d'une seconde mixité obligatoire.

Beaucoup aimeraient voir le monde figé, monolithique, dur comme le front de la bêtise, ce à quoi aspire ce bouquin-, mais nous le préférons dansant – quitte à danser en solo.

**Jean-Charles Angrand**

# LA CANNE C'EST LE SUCRE, MAIS PAS SEULEMENT !

Je ne sais pas quelles réflexions peuvent venir à nos lecteurs en lisant ce qui suit. La première qui me vient à l'esprit est la suivante : même pour les sucres nous n'avons pas fait ce que nous pouvions faire pour donner aux « sucres bourbon » ses lettres de noblesse comme à la vanille, au café et à d'autres condiments. Ne parlons pas du thé de qualité que nous avons simplement abandonné aux friches. Certes les auteurs du parcours gourmand peuvent dire avec raison que toute cette palette de goûts n'est pas encore utilisée comme elle le devrait mais alors que dire de notre paresse dans le domaine de la création et de l'invention. Honteux, tout simplement honteux !



## La canne c'est le sucre, mais pas seulement -52-

# Une palette de saveurs sous-utilisées (suite2)

### Les Sucres roux véritables :

Sucres de canne non raffinés brun clair au goût subtil, le sucre roux est selon les connaisseurs ce qu'il y a de mieux pour la santé parmi les sucres. Cependant, le danger du sucre par rapport aux enfants est la carie. Pour cela, le sucre roux est réputé pour moins favoriser. Son goût est plus subtil avec un arôme plus prononcé. Sa couleur est appétissante et fait merveille en finition sur les desserts, lorsqu'il est légèrement caramélisé. Attention, il est aussi calorique que le sucre blanc.

### Cassonade

Sucre roux brut de canne cristallisé, au léger goût naturel de rhum. La cassonade est un sucre roux extrait de la canne à sucre. On l'obtient par cristallisation du sirop de batterie (appelé sirop la cuite à La Réunion), ce dernier étant issu du jus de canne ou vesou par évaporation. Sa saveur la rend particulièrement indiquée pour certains desserts et gâteaux.

### Sucre blond de canne

Non raffiné et de couleur blond doré, le sucre blond de canne, il s'accordera à toutes les recettes de pâtisseries. Il peut être bio, peut faire l'objet du commerce équitable comme le sucre blond du Panama. Il convient bien aux sirops, aux pâtisseries et autres gourmandises.

### Sucre Demerara

Sucre de type cassonade pâle, brun aux chauds reflets dorés et à l'arôme très riche dû à la mélasse

### Sucre Granulé Café

Sucre brun de canne non raffiné aux larges cristaux secs se dissolvant lentement. Fabriqué à l'île Maurice à destination des épiceries fines et cafés haut de gamme.

### Sucre Rapadura, sucre complet, sucre intégral :

Sucres complets, réalisés à partir de jus de canne déshydraté puis moulu. Contrairement aux autres sucres roux de canne, celui-ci n'est donc pas cristallisé lors de sa fabrication. Certains disent donc que c'est le plus "naturel". Il est riche en arômes et parfume les pâtisseries.

### Sucres Muscovado (Mascobado) : clair, brun ou brun foncé

Sucres de canne roux non raffinés, mous, de texture humide, à fine granulométrie et de couleur sombre à très sombre. Riches en mélasse et en arômes épicés.

### Sucre mélassé

Très riche en mélasse, c'est un sucre mou, fin et collant, de couleur presque noire. Sa saveur est intense, ressemblant à celle d'un bonbon à la réglisse. Ce sucre est riche en fer et potassium

# Oté

## Donn a mwin out mont, ma donn a ou lèr !

*Touzour i di moun lé rapiang, i manz an prêt, i touf dodan, i partaz pa, zordi mi pé di néna osi moun zénééré, i kont pa i donn. Lo kèr banna lé larz, télman lé larz lé konb fèy lo tin. In limoris la di « donn a mwin out mont, ma donn a ou lèr ». Sa i konvyin byin banna. Zot la konpri kisa i lé ? Bann sosialis baya. Banna la désid partazé. Zot va di, lé tan, dopi lo tan ni atann. Solon zot kosa banna i vé partazé ? La mizèr ? lo mago ? Larzan ? Travay ? Anon zoué in pé « lé fré, lé sho » pou byin konprann. Banna i vé goumant lo smig ? in-in ou lé glasé ou la.*

*Banna la désid donn in moné bann vié ? la ou lé fré bayoun. I sar partaz travay antronou ? Ou lé ankor lwin, touzour. A... mwin la trouvé, zéléksyon i ariv banna i pèy biyè an poundiak pou sak i vé, pou bat karé déor ? Ou komans tiédir, mé ou lé ankor lwin, ou tronp, la pa bann sosialis sa, sa la rézyon i distrié biyè tankipé, néna pou doné ziska tan zéléksyon sanm pou mwin. Mi rovyin si partaz bann sosialis. Pètèt banna i vé galiz in pé rant sak lé rish èk sak na pwinn boudikont pou vni ansoutyin bann pov ?*

*Pètèt mi di, aprétou zot lé sosialis, zot i dovré èt la pou èd bann pov kansréti in fwa dan zot vi. Nonva, ousasa ou la rofrwadi ankor plis. Ni kontinié pou war. A mwin la trouvé, bin voui banna i vé partaz zour féryè bann katolik ? La lé sho brilan la ou la trouvé pou vréman. Konklisyon d'tousa, oboudikon, konm lé pli fasil partaz sak la pa pou, i tir si inn, pou pa donn lot, ala zot zénérozité èk maléré. Konm lo limoris la bon o i di, é mi pans li na rézon. Konmsa minm banna i azi lo pé, i pran nout mont pou donn a nou lèr.*

**Justin**

**Kosa in shoz ?**

Moin lé pti, moin lé fèb, mi vizit tout péi.

.....

Fé travay zot tèt, zot va trouvé. Sé lo tinmm, tinm sak i mète dsi lète